A la tête de cette rivière se trouve le lac à la Truite, long de 8½ milles: il y a dans ce lac un banc de rochers d'une étendue de 400 pieds qu'il faudra faire disparaître. Le lac à la Tortue s'étend ensuite sur un espace de 4½ milles, il a presque partout une profondeur d'au moins douze pieds, et les rochers qui obstruent à certains endroits la navigation peuvent être facilement pétardés.

La rivière Matawan a une longueur de 40 milles, dont 30.66 offrent une magnifique voie de communication naturelle. Le reste devra être canalisé. En bas de la rivière, il y a un rapide, où il fandra une écluse et une saignée d'environ un mille de long.

Cette rivière afflue dans l'Outaouais, qui a une grande profondeur sur un parcours d'environ 17 milles. Il faudra ensuite surmonter trois rapides au moyen de canaux que l'on pourra construire facilement. Il y a subséquemment 10 milles d'une eau large et profonde jusqu'au rapide de la Roche Capitaine, où il y aura des excavations à faire dans des masses de gros cailloux et de galet. Après seize milles d'une navigation ouverte, on atteint le rapide de Joachim, qui a deux milles. La rivière Creuse coule ensuite sur une étendue de 28 milles; l'eau y est partout d'une grande profondeur.

La section la plus difficile se trouve entre la Rivière Creuse et Portage du Fort, à la tête du lac des Chats, un parcours de 65 milles. Il y a beaucoup de battures et il faudra faire de longues et difficiles excavations dans un roc d'une extrême dureté.

De Portage du Fort jusqu'aux Chaudières, il y a une distance de 55 milles. Le lac des Chats et le lac des Chènes offrent sur un parcours de 45 milles une bonne ligne de communication, mais il faudra creuser sept ou huit milles de canal pour tourner les rapides qui accidentent la rivière.

Depuis longtemps la partie inférieure de l'Outaouais sert à la navigation à vapeur, mais les canaux qui évitent les rapides, ont été construits à un époque où il n'y avait pas nos besoins commerciaux d'aujourd'hui, et leur capacité est trop limitée. Il faut de toute nécessité les agrandir si l'on veut y faire passer des navires de 1000 tonneaux, suivant le plan proposé par M. Shauly, pour toute cette ligne de navigation. Le gouvernement a commencé, du reste, cet agrandissement, ainsi que nous l'avons dit dans la première partie de cette étude; mais la profondeur d'eau sur les buscs sera de 9 pieds seulement au lieu de 10, tel que proposé.

"D'après les renseignements que j'ai pu obtenir," dit M. Walter Shanly, dans son rapport, "touchant les profondeurs du Bas-Ontaouais, je suis porté à croire que là gisent les plus sérieuses difficultés qu'il faudra surmonter dans l'exécution du projet qui